

ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Les vacances, la culture, le sport et les loisirs pour tous !

La CGT, qui est à l'origine de la création des CE, considère que ceux-ci n'ont pas pour vocation de donner aux salariés un complément de salaire, mais plutôt de leur permettre l'accès à des activités qu'ils ne se seraient pas offertes avec leur seul salaire. Par ailleurs, salariés et syndicats doivent mener une bataille déterminée pour l'augmentation des salaires.

Ainsi dites-vous : « *Qu'est-ce que le CE m'a permis de faire ou pourrait me permettre de faire ?* » **plutôt que** « *Combien le CE m'a rapporté ?* ».

Vacances, sport, culture et loisirs sont aujourd'hui des « marchandises » de plus en plus chères, que les salariés sans les CE pourraient sacrifier afin de faire face à leurs obligations quotidiennes. Donc, plutôt que de distribuer des bons d'achat utilisables dans la grande distribution, nous préférons faire en sorte que les personnels et leurs familles ne se privent pas de vacances, de sorties ou d'activités sportives.

- **Les vacances :** les congés payés sont un acquis obtenu de haute lutte par la CGT en 1936, mais au-delà du droit à se reposer, nous revendiquons le droit de partir en vacances. Bien entendu, **ce sont les foyers les plus modestes qui ont le plus besoin d'être aidés, c'est pour cela que nous défendons le principe du coefficient familial, gage de solidarité entre agents.**

Nous travaillons aussi pour que le CE prenne des participations dans des centres de vacances et qu'il fasse l'acquisition de biens immobiliers. Avec un budget de près de 3,5 millions d'euros, il est dommage que le CE Pôle emploi PACA ne possède rien. **Les linéaires que nous avons proposés, et qui ont été mis en place par le CE en partenariat avec Pierre et vacances, sont un premier pas dans ce sens.**

- **Les voyages :** c'est un grand sujet de débat entre ceux qui préfèrent les voyages longs et loin, et ceux qui préfèrent les voyages courts et près. Pour la CGT, l'un n'exclut pas l'autre. Il est normal de permettre aux personnels et à leur famille de faire des voyages à moindre coût, vers des destinations lointaines qu'ils n'auraient jamais découvertes sans leur CE. Mais, **il faut veiller à ce que le plus grand nombre d'agents puisse partir** en organisant également des séjours plus accessibles.

- **Culture et sport :** ces activités deviennent de plus en plus onéreuses, notamment à cause de la diminution des subventions publiques aux associations. Il faut donc permettre à tous l'accès à ces activités, mais aussi mener une politique d'incitation à la pratique sportive et culturelle.

Pour cela, le maintien d'un forfait pouvant couvrir l'intégralité de certaines dépenses représente un bon moyen de favoriser la participation de tous.

Selon nous les CE, notamment dans le domaine culturel, doivent encourager les agents à participer, en tant qu'acteurs ou spectateurs, à des manifestations différentes de celles que l'on peut trouver sur ce qui est devenu un marché, à notre grand regret.

- **Loisirs :** se détendre, passer un bon moment, faire des sorties en famille doivent être **des activités à la portée de tous.** Les sorties au ski, excursions, balades, tournois sportifs doivent être encouragés par le CE. Cela permet aussi de favoriser **des échanges entre agents dans un contexte différent** de celui créé par l'employeur et, par la même, de développer une « contreculture d'entreprise ».

Enfin, les billetteries qui permettent d'assister à des spectacles à prix réduits sont un moyen efficace pour permettre à tous l'accès aux loisirs.

La CGT défend une conception des ASC
ouvertes à tous, solidaires et innovantes !

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !